



CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE PUBLIQUE DU 14 AVRIL 2025

DELIBERATION

Conseillers en exercice : 24 - Présents : 17 - Votants : 22

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Groisy, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Henri CHAUMONTET, Maire.

Date de convocation : 8 avril 2025

Etaient présents : Isabelle BASTID - Clément BERTA - Régis BLANC - Nathalie CHAPPET (arrivée à 20H38 pour le vote de la question n° 12 - délibération n°2025-021) - Henri CHAUMONTET - Gérard DUGAVE - Isabelle DUPANLOUP - Anaïs DURET - Daniel JORDANOU - Jean LACHAVANNE - Caroline LAMOUILLE - Philippe MANDEREAU - Mélanie OUVRY - Christophe SIBILLE - Philippe SIMONNET - Brian SINICKI - Béatrice VALLEJO

Etaient excusés : Fabienne ALTER - Nathalie BOCQUET - Nathalie CHAPPET (jusqu'à 20H38, heure de son arrivée) - Amélie CONTAT-FONTAINE - Christelle MICHELIN - David VERNEY

Etaient absents : Stephen MARTRES - Camille REMILLON

Pouvoirs : 6

Fabienne ALTER a donné pouvoir à Jean LACHAVANNE

Nathalie BOCQUET a donné pouvoir à Philippe SIMONNET

Nathalie CHAPPET a donné pouvoir à Anaïs DURET (jusqu'à 20H38, heure de son arrivée)

Amélie CONTAT-FONTAINE a donné pouvoir à Brian SINICKI

Christelle MICHELIN a donné pouvoir à Caroline LAMOUILLE

David VERNEY a donné pouvoir à Isabelle DUPANLOUP

Quorum : 13

Secrétaire de séance : Christophe SIBILLE

DEL N° 2025-021 – FINANCES - SUBVENTION D'EQUIPEMENT AIDE FINANCIERE A HAUTEUR DE 20 496.56 € EN FAVEUR DE HAUTE-SAVOIE HABITAT DANS LE CADRE DU PROGRAMME AURAE MENE PAR LE PROMOTEUR SOGIMM : APPROBATION

Exposé de Monsieur le Maire, Henri CHAUMONTET,

Dans le cadre de la réalisation de Logements Locatifs Sociaux (LLS) – programme AURAE, Chemin de Chez Miney, 74570 Groisy, la Commune de Groisy a été sollicitée par le bailleur social Haute-Savoie Habitat pour l'obtention d'une aide financière de 20 496.56 € pour la réalisation de 4 logements PLUS, 3 logements PLAI et 2 logements PLS.

Au vu de la délibération n°2019-580 du 19 décembre 2019 relative à l'adoption du Pan Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025, le Grand Anancy préconise une participation financière des communes pour toute production de LLS sur leur territoire.

Pour les communes relevant de la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU), comme la Commune de Groisy, l'aide préconisée correspond au montant des aides accordées par le Grand Anancy, à savoir :

. 120 € le m² de surface utile pour un logement PLAI,

. 70 € le m² de surface utile pour un logement PLUS,

. 30 € le m² de surface utile pour un logement PLS.

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer 40% du montant préconisé par le Grand Anancy, à savoir :

- 3 PLAi : aide de 10 370.88 € (48€/m² x 216.06 m² de surface utile),
- 4 PLUS : aide de 8 660.12 € (28€/m² x 309.29 m² de surface utile),
- 2 PLS : aide de 1 465.56 € (12€/m² x 122.13m² de surface utile),

soit un total de 20 496.56 € d'aide financière en faveur de Haute-Savoie Habitat pour la réalisation de 4 logements PLUS, 3 logements PLAi et 2 logements PLS, soit 9 LLS Chemin de Chez Miney en Commune de Groisy.

Au vu de l'exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à 17 voix POUR, 4 voix CONTRE et 1 ABSTENTION,

- **ACCORDE** une subvention d'équipement de 40% du montant préconisé par le Grand Anancy à Haute-Savoie Habitat, comme précité, pour sa participation financière à la création de 9 LLS dans le cadre du programme AURAE mené par le promoteur SOGIMM,
- **DIT** que les crédits afférents sont inscrits au budget primitif 2025, compte 20422,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document, toute pièce administrative ou comptable s'y rapportant et plus généralement, à faire le nécessaire.

Le Secrétaire de séance,
Christophe SIBILLE



Le Maire,
Henri CHAUMONTET



Acte certifié exécutoire :

Télétransmis en Préfecture le : 16/4/2025

Publié le : 16/4/2025

Le Maire,
Henri CHAUMONTET

